



# LE FIL D'ARIANE

L'information des adhérents du syndicat UNSA Défense Auvergne

n°150 – Juillet-Août 2018

## L'EDITO



# L'homo ça pionce

Peut-être êtes-vous adepte de la sentence 'Picasso' : "***Si on sait exactement ce qu'on va faire, à quoi cela sert-il de le faire ?***" ou celle qui consiste à penser que ne rien faire n'est vraiment agréable que si l'on a beaucoup de travail en retard.

Ce mois-ci, j'aurais pu adopter cette conduite et puis tout bien réfléchi, malgré la proximité des vacances, je me suis dit que vous priver du **150<sup>ème</sup> Fil d'Ariane** ne serait pas digne de votre confiance éprouvée toutes ces années, de votre lecture parfois attendue et rassurante, de cette petite pause mensuelle dont je n'ose même pas évoquer le premier numéro... il y a... il y a... j'ai oublié.

**Et pourtant !** Il se trouve que j'aurais pu être aidé dans mon entreprise par de récentes et très sérieuses études sur la relation au travail. **Pour être vraiment efficace et productif, il ne faudrait travailler que 4h par jour.** C'est parce qu'il est difficile de rester concentré toute la journée, de partir le soir avec la mauvaise conscience de ne pas avoir été à 100%, que des chercheurs ont trouvé la solution à ce type de problèmes : Nos journées de travail sont en réalité beaucoup trop longues pour être vraiment productives. Tordant le cou à une croyance bancale que « *plus on passe de temps au bureau, plus on abat de travail* », ces études démontrent en fait une corrélation très mince entre le temps passé à travailler et le résultat obtenu. C'est normal, plus la journée s'allonge et plus la productivité décroît.

Comme toujours et malheureusement, le politique et le patronat ont un logiciel de retard sur la science, ils se pensent modernes mais font tourner la roue du progrès avec des idées du passé. **Ils ont construit un système qui abolit le travail humain en développant la mécanisation à outrance et aujourd'hui, ils ne veulent pas dispenser l'homme du facteur travail.** Quand tous déclament le '*Travailler plus*', les experts résonnent du '*Travailler moins*'. **Puisqu'on vous dit que c'est SCI-EN-TI-FI-QUE-MENT démontré que le temps de travail optimal est de 4h par jour.**

Bien sûr, le problème est qu'il vous faut maintenant trouver le volontaire pour aller négocier ça avec le patron... Une fois trouvé cette perle, et tant que vous y êtes, vous pouvez toujours glisser une autre explication scientifique démontrant que si dormir la nuit est important, ce n'est pas suffisant. **Pour être parfaitement reposé et épanoui au travail, il faudrait aussi imposer des mini siestes dans la journée.** Expliquez bien, surtout, que c'est dans l'intérêt de la productivité, pas plus de 30 minutes par journée de travail de 4h, sinon vous passerez à côté du sujet. C'est pas gagné !

Vous pourrez même appuyer votre persuasion sur une autre étude démontrant que **le sacro-saint présentéisme est bien plus coûteux que l'absentéisme.** Il représente 60% en termes de coût sur la santé publique, contre 10% seulement pour l'absentéisme. Il serait même générateur de davantage de jours perdus que l'absentéisme. Malgré ces constats sans appel, c'est pourtant le présentéisme qui génère encore promotions et augmentations. Justice nulle part ! Ne vous sacrifiez pas tout de suite.

**L'autre option, sans doute plus simple, consiste à prendre quelques semaines de congés.** Elles arrivent dans pas longtemps, en même temps que la coupure que s'impose le Fil d'Ariane pour la pause estivale. Une pause, un été, des vacances, du plaisir, que toute l'équipe UNSA-Défense vous souhaite les plus reposants, les plus ensoleillés et remplis de tous ces petits bonheurs qui colorent la vie en mieux, pour chacune et chacun d'entre vous.



**Merci 150 fois de votre fidélité, toute cette année encore. Bonnes vacances !**

**"Etre optimiste, c'est partir en vacances avec ses enfants dans l'espoir de se reposer"**

Amitiés. Laurent Tintignac

**Le Fil d'Ariane aura remis, non pas cent, mais 150 fois le métier sur l'ouvrage.** Ce 150<sup>ème</sup> numéro arrive en même temps que la pause estivale 2018. Le temps aussi de faire un arrêt sur image et revenir sur ces 14 ans de ponctuation mensuelle labellisés UNSA-Défense. L'engagement syndical durable se mesure dans le temps et diffère en cela de l'engagement compulsif que l'on observe hélas de plus en plus, toutes matières confondues, chacun cherchant toujours à en tirer le meilleur profit pour soi, pire parfois quand cela se fait au détriment des autres.

**150 Fil d'Ariane comme le témoin à la fois du temps qui passe bien sûr, inéluctable, mais 150 numéros rappelant la sincérité de notre engagement et la curiosité des militants UNSA, sans doute la première qualité d'un délégué syndical.**

**150 Fil d'Ariane pour vous inciter chaque mois, parfois à sourire, quelquefois à relire, souvent à relativiser, toujours à comprendre.** Car il est un fait que l'UNSA développe un type de syndicalisme sans sentence définitive. **Aux adeptes du 'Prêt à penser', l'UNSA opposera toujours le 'Prêt à comprendre'**, chacun restant libre de sa propre analyse des situations. C'est aussi cela l'UNSA et c'est ce qui permet aux adhérentes et adhérents de s'y sentir bien. **Bien représentés et bien défendus.** Pas de grille de lecture universelle, pas de discours formaté utilisable et interchangeable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, pas de théories idéologiques où la réponse vient avant la question, **l'UNSA fait le choix d'un engagement exigeant mais terriblement enthousiaste, celui de trouver des réponses et des solutions efficaces aussi diverses que le sont les situations et les relations au travail.** Parce que cet engagement à la fois pour tous et pour chacun est notre 'marque de fabrique', notre label UNSA, il permet à chacun de vos délégués de trouver pour vous, le meilleur chemin, la bonne réponse, le bon compromis, la meilleure option, bornés par l'intérêt du collectif de travail au sein duquel chacun évolue.

Bien évidemment, le Fil d'Ariane ne serait pas le Fil d'Ariane si vous n'étiez pas là pour l'ausculter, l'analyser, pourquoi pas l'archiver et sans prétention, l'apprécier. **Pour tout cela et ce qui nous reste encore à parcourir, 150 fois merci de vos retours, de vos petits messages amicaux et toujours emprunts d'une forme d'affection très appréciable. Merci aussi de vos encouragements à continuer** (on va s'gêner tiens !). Quelle est d'ailleurs la plus belle récompense du rédacteur si ce n'est le lecteur ? Alors vous voyez bien que vous les méritez ces mercis.

Une nouvelle année sociale s'évapore avec l'arrivée des vacances. **La rentrée 2018 sera rythmée par les échéances électorales du 6 décembre, partout dans la Fonction Publique. Ce jour, chaque personnel civil du Ministère des Armées devra choisir son modèle syndical en même temps que ses représentants syndicaux appelés à le représenter au sein des instances ministérielle (CTM), de réseau (CTR/CTAC), locales (CT-BDD) et catégorielles (CAP/CAPSO/CPS/CCPU), pour les 4 prochaines années (2019/2022).**

L'occasion sera donnée à l'UNSA de revenir sur son mandat et le travail sans relâche opéré pour les agents. En témoignent, les très nombreux CR et infos diverses diffusées, qu'elles soient de portée générale ou catégorielle. **La disponibilité de vos représentants, la qualité de leurs interventions, la justesse de leurs avis, l'efficacité de leurs actions devront passer par le filtre de votre analyse et votre choix devra être opéré en conscience de cela, et non pas sur une simple 'étiquette'.**

Bien sûr, tout cela sera sans doute usé, filtré, disséqué de la critique de quelques-uns. On pourrait dire 'C'est l'jeu ma pauvre Lucette', mais non ! L'UNSA n'engagera pas ce jeu malsain du jugement des actions et faits des autres, une forme de nombrilisme prétentieux, masquant trop souvent ses propres turpitudes. La diversité sociale mérite mieux que '**rouler des mécaniques**' et **l'UNSA restera fidèle à sa conduite, à ses valeurs humanistes et respectueuses des choix de chacun, avec une seule boussole : l'intérêt à la fois de tous et de chacun.**

**Encore une fois, merci du soutien visible au Fil d'Ariane, à l'action de l'UNSA-Défense. L'UNSA, c'est vous !**

**150**

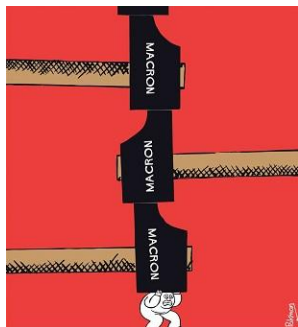
**Tout le monde  
a droit à l'UNSA**



**Faites le bon choix,  
Adhérez à l'UNSA**



## CAP Bouleversement en perspective



La Fonction Publique dans le cadre du mandat politique Comité Action Publique 2022 (CAP22) a réuni les organisations syndicales ce 22 juin, autour **des questions relatives au fonctionnement des Commissions Administratives Paritaires.**

**Un projet qui décoiffe pour l'UNSA où la DGAFP n'a pas infléchi son projet initial,** témoignant par là même que la négociation n'est pas inscrite au chapitre des intentions gouvernementales.

**L'UNSA condamne la mise en place d'une instance unique, le Comité Technique, placé au centre de tous les sujets à traiter** dont les sujets relatifs à la Santé et Sécurité au Travail (SST) qui justifient pour l'UNSA, une instance dédiée (CHSCT) afin de ne pas diluer les thèmes relatifs à la santé et la protection des salariés et à les reléguer à des considérations de seconde catégorie.

- **Les CAP ne traiteraient que des recours, des contentieux et du disciplinaire.** Cette vision conduit la Fonction Publique à proposer une CAP dite 'de catégorie'.
- **Le rôle du Comité Technique serait central en lieu et place des CAP** et aborderait les lignes de gestion pour la mobilité et pour l'avancement. Les élus en CAP ne seraient qu'informés des résultats.
- **La CAP ne serait plus consultée sur toutes les réponses favorables faites aux demandes des agents.**
- **La Fonction Publique traduit également une question du gouvernement sur la fin du paritarisme** sauf pour les questions disciplinaires.
- **Encore, il est envisagé le retour d'une exclusion temporaire de 3 jours inscrites dans le premier groupe de sanctions et décidée par le supérieur hiérarchique seul sans avis de la CAP.**

L'UNSA demande le contraire, à savoir, inscrire cette sanction dans le 2<sup>ème</sup> groupe de sanctions, ce qui obligera à la consultation de la CAP. **Des CAP que l'UNSA propose de moderniser dans leur fonctionnement et non de les réduire à un rôle subalterne.** Une première synthèse de ce chantier sera présentée mi-juillet par le secrétaire d'état à la Fonction Publique, Olivier Dussopt. A l'évidence pour l'UNSA, ce chantier ne peut être clos à cette date.

## Agents Berkani

## Un petit mieux



Dans la foulée du dossier de revalorisation des agents contractuels relevant du décret 49, **la DRHMD s'est engagée à examiner la situation des 163 (et derniers) agents relevant du décret du 5 septembre 2001, dits agents Berkani.**

«*Un quasi statut offrant peu de perspective en termes d'évolution de carrière*» reconnaît l'administration elle-même. En effet, 70% des agents Berkani bénéficiant d'une rémunération nette maintenue (RNM) pouvant être promus au choix sans que cela ne se traduise par une incidence financière.

**Les évolutions proposées sur la base du volontariat avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2018 :**

- **Reprise directe en CDI sous le régime de la loi 84-16** (article 4.1)
- Un indice de rémunération prenant en compte la rémunération actuelle, les indemnités perçues au titre des travaux insalubres, du travail dominical, de nuit, de l'indemnité de panier et d'un **gain indiciaire immédiat de 15 points (environ 840€ annuels).**
- **Un dispositif de revalorisation triennal automatique de 10 points d'indice.**

Au regard de l'ensemble de ces éléments pour les agents Berkani (gain indiciaire immédiat, automaticité des revalorisations triennales, prise en compte des primes Berkani et de la RNM, une retraite sans changement du régime d'affiliation qui évite une poly-pension), **l'UNSA-Défense 'valide' la proposition de l'administration et invite les agents à valider à leur tour cette proposition en signant un nouveau contrat en qualité d'Agent Non Titulaire relevant de la loi 84-16.**



Pour  
Emmanuel  
Macron, la  
mafia  
française  
est  
bretonne

**MACRON DIVISE LES FRANÇAIS**







**Elections  
MinArm du 6  
décembre  
2018**

**Parité  
proportionnelle**



**150**

**Le Fil d'Ariane  
vous remercie  
de votre  
fidélité**

**Les élections Fonction Publique se dérouleront le jeudi 6 décembre prochain.** Une nouvelle règle s'impose aux organisations syndicales, celle de **déposer des listes de candidates et candidats respectant la stricte parité proportionnelle par scrutin.**

**L'élection du Comité Technique Ministériel reste l'instance majeure du ministère des armées, tous les personnels civils votent au CTM pour élire 15 représentants (+15 suppléants), soit 39,71% de femmes et 60,29% d'hommes.**

Voici pour ce qui concerne le ministère des armées, **la répartition femmes-hommes des principaux scrutins catégoriels** (le nombre de sièges est celui des titulaires, il y a autant de suppléants) :

<b>CAPC ADMINISTRATEURS CIVILS</b>		
Femmes : 31,12%	Hommes : 68,88	Sièges : 4
<b>CAPC INGENIEURS DES TRAVAUX MARITIMES</b>		
Femmes : 0%	Hommes : 100%	Siège : 2
<b>CAPC ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT</b>		
Femmes : 55,13%	Hommes : 44,87%	Sièges : 7
<b>CAPC IEF</b>		
Femmes : 15,78%	Hommes : 84,22%	Sièges : 8
<b>CAPC CONSEILLERS TECHNIQUES DE SERVICE SOCIAL</b>		
Femmes : 92,13%	Hommes : 7,87%	Siège : 1
<b>CAPC ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL</b>		
Femmes : 96,43%	Hommes : 3,57%	Sièges : 4
<b>CAPC INFIRMIERS DE LA DEFENSE</b>		
Femmes : 80,43%	Hommes : 19,57%	Sièges : 3
<b>CAPC CADRES DE SANTE PARAMEDICAUX CIVILS</b>		
Femmes : 56,67%	Hommes : 43,33%	Sièges : 2
<b>CAPC PERSONNELS DE REEDUCATION MEDICO-TECHNIQUE ET INFIRMIERS SPECIALISES</b>		
Femmes : 85,71%	Hommes : 14,29%	Sièges : 3
<b>CAPC TECHNICIENS PARAMEDICAUX CIVILS ET INFIRMIERS DE SOINS GENERAUX</b>		
Femmes : 75,47%	Hommes : 34,53%	Sièges : 4
<b>CAPC AIDES-SOIGNANTS ET AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES CIVILS</b>		
Femmes : 85,13%	Hommes : 14,87%	Sièges : 7
<b>CAPC TSEF</b>		
Femmes : 12,11%	Hommes : 87,89%	Sièges : 9
<b>CAPC SECRETAIRES ADMINISTRATIFS</b>		
Femmes : 69,79%	Hommes : 30,21%	Sièges : 9
<b>CAPC ADJOINTS ADMINISTRATIFS</b>		
Femmes : 80,57%	Hommes : 19,43%	Sièges : 9
<b>CAPC ATMD</b>		
Femmes : 23,85%	Hommes : 76,15%	Sièges : 7
<b>CPS INGENIEURS ET TECHNICIENS ICT-TCT</b>		
Femmes : 25% ICT & 19,36 TCT	Hommes : 74,19% ICT & 80,64 TCT	Sièges : 5
<b>CCPU AUTRES CONTRACTUELS : D49, MEDECINS, LOI 84-16, BERKANI</b>		
Femmes : 40,86%	Hommes : 59,14%	Sièges : 10
<b>BASES DE DEFENSE</b>		
<b>La plus féminisée : METZ</b>	Femmes : 53,96 / Hommes : 46,04	
<b>La moins féminisée : CLERMONT-FD</b>	Femmes : 15,52% / Hommes : 84,48%	

**RDV salarial Fonction Publique... Encore raté !!!**

La croisade anti-fonctionnaires du gouvernement a été traduite par **une série de mesurette**s lors du rendez-vous salarial du 18 juin, qui ne répondent pas pour l'UNSA à la situation salariale dégradée des rémunérations publiques.

► **Revalorisation de 10€ du montant des jours monétisés au titre du Compte Epargne Temps** avec une diminution du seuil de 20 à 15 jours.

► **Amélioration du remboursement des frais de nuitée en mission** avec un plafond de 70€ (contre 60€), de 90€ pour les agglomérations de plus de 200000 habitants et le grand Paris, de 110€ pour Paris intra-muros (120€ pour les agents handicapés).

► **Revalorisation de 17% de l'indemnité kilométrique** (gel depuis 2006)

► **Reconduction pour 2018 du dispositif de Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat** (GIPA).

Ces mesures pour l'UNSA ne sont donc pas 'du salaire' mais 'du remboursement des frais' engagés par les agents.



**L'UNSA-Défense a tenu son Assemblée Générale annuelle du 11 au 14 juin à Super Besse. 80 délégués au travail avec sérieux, respect, convivialité et grande cohésion. Merci aux organisateurs, aux animateurs, à toutes et tous les participant(e)s.**

**! Tout le monde a droit à l'UNSA !**